



BREIZ SANTEL

MOUVEMENT POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

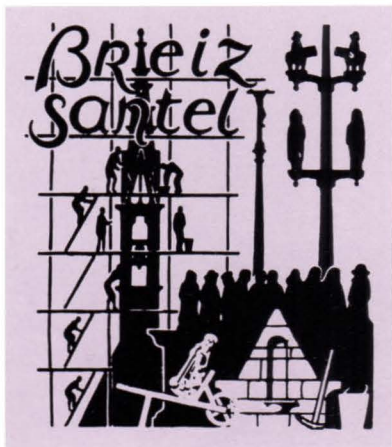
ÉTÉ 1995 — NUMÉRO 159 — PRIX 10 FRANCS

Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons (humbles croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartier, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvé dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nous-même : ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du "Tro Breiz". Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant : qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour "la beauté sacrée de la Bretagne".



Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège Social
2, place de la Garenne, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

Conception René Moreau

Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

En couverture : La Vierge et l'enfant. Détail de la Sainte Famille.

Fresque de Xavier de Langlais dans la chapelle Saint-Joseph de Lannion.

James Bouillé, architecte de l'Atelier d'art chrétien.

Photo Galbrun, archives H. Caouissin.

PELERINAGES ET PARDONS

Dans le bulletin paroissial de Saint-Christophe de Lorient, paru à l'occasion de Pâques, nous avons relevé les principaux passages d'un article avec l'autorisation de son auteur, M. l'abbé Le Moullac, recteur de la paroisse.

Il met en lumière le sens des démarches que sont les pèlerinages et les pardons qui correspondent tout à fait à l'esprit de notre mouvement.

Pèlerinages et pardons ne sont pas des vestiges du passé.

Ce sont des expériences spirituelles dont nous avons besoin pour sortir de nous-mêmes, dépasser les horizons de notre train-train habituel, dire ensemble notre désir d'aller plus loin...

Les manifestations de foi sont aussi nécessaires pour la vitalité de notre foi chrétienne que sont les rencontres, les réunions de famille pour sauvegarder, souder, célébrer les vertus des liens de parenté, d'amitié.

Le pardon de Saint-Christophe, les trois premiers lundis de mai, connaissait autrefois un gros succès d'affluence.

Il ne faut pas le laisser disparaître.

Il ne s'agit pas seulement de changer de lieu de célébration et d'aller ce jour-là

à la chapelle, au lieu de rester à l'église paroissiale.

Il ne suffit même pas de conserver vie et vitalité dans un patrimoine culturel, si intéressant et important que cela soit.

Il faut perpétuer et relancer le sens d'un pèlerinage : celui des enfants que nous conduisons et accompagnons à Saint-Christophe pour montrer quelle importance nous attachons à leur santé physique, morale et spirituelle.

Sornettes, me direz-vous ? avec les temps modernes, les progrès sont là pour nous permettre d'avoir tout ce que l'on veut.

Hélas, la réalité et l'expérience sont là pour nous rappeler qu'il y a encore beaucoup de choses qui nous dépassent et que nous avons toujours besoin de prier.

Et le faire dans un esprit de foi et non pas de peur ou de superstition, car nous connaissons nos limites et nos faiblesses et nous savons que notre cœur et notre volonté ont besoin d'être renouvelés.

Le pardon est une démarche de joie et d'espérance.

Nous étions le 7 mai au pardon de Saint-Christophe, présidé par Don Le Gal, abbé de Kergonan.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de Breiz Santel

A JOSSELIN 8 AVRIL 1995

« Longtemps avant que la ville de Josselin fût bastie comme la supérieure du Comté de Porhouët... il arriva qu'un laboureur cultivant la terre où est maintenant l'église Notre-Dame, et coupant les ronces avec un faucillon fit l'heureuse rencontre d'une statuette de Notre-Dame dans un lieu rempli de ronces, d'où vient qu'elle est nommée Notre-Dame du Roncier. »



Ce fut une belle journée que celle de notre assemblée générale à Josselin le 8 avril 1995.

Un temps... convenable, un lieu de réunion agréable et confortable : la chapelle de la Congrégation à deux pas du château. Une exposition intéressante des réalisations de Breiz Santel sur des panneaux disposés à l'entrée. Des rencontres avec des membres du mouvement venus nombreux de toute la Bretagne.

Après une messe célébrée par le père Le Picot dans la belle basilique Notre-Dame du Roncier, que nous avons visitée sous la conduite de Mlle Gicquel, et un bon déjeuner à l'Hôtel de France, notre réunion, à la fois nombreuse et chaleureuse, a été présidée, aux côtés de Mme Marie-Aimée Bernard, par M. le duc de Rohan, maire de Josselin.

Celui-ci voulut bien, après le rapport moral de la présidente, le rapport financier du trésorier et quelques interventions des assistants, dire combien il s'intéresse au patrimoine religieux de la Bretagne, patrimoine à la construction duquel sa famille a tant contribué. « Restaurer des pierres, leur redonner un sens, renouer des relations sociales autour des monuments sauvés de la ruine, c'est aussi travailler à garder en vie nos campagnes », dit-il en substance.

« Mais il faudrait pouvoir faire connaître le travail considérable ainsi réalisé », ajouta Maurice Le Gallic, l'animateur de l'abbaye de Bon-Repos.

Si le souci de l'audimat ne paralysait pas trop souvent nos chaînes !

M.-M. MARTINIE.



Chapelle Sainte-Anne à Trébivan
en Côtes-d'Armor.

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Sénateur, Monsieur le Curé,
chers Adhérents et Amis de Breiz Santel,

Merci à vous tous d'être là aujourd'hui pour participer, dans le cadre de notre assemblée générale, à la journée d'amitié qui a déjà permis, ce matin, aux uns et aux autres de se retrouver ou de faire connaissance.

Je suis heureuse de constater que, si nos amis fidèles sont toujours là, d'autres adhérents nous ont rejoints, ce qui prouve que notre mouvement est peut-être mieux connu et que la défense du patrimoine religieux breton revêt désormais une plus grande importance.

Peut-être aussi avons-nous fait le bon choix en faisant notre assemblée générale en avril et en y consacrant toute une journée, permettant ainsi de créer un climat de chaleureuse amitié qui est celui de toutes nos retrouvailles à présent.

Il faut dire aussi que le site de Josselin a dû plaire, et c'est tant mieux !

Je vois là des Finistériens, les plus éloignés de Josselin sans doute ?

Les Côtes-d'Armor sont aussi bien représentées, de même que l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique (excusez Mme David et les Le Minor) et le Morbihan bien sûr.

Je voudrais maintenant remercier particulièrement M. le Duc de Rohan d'avoir accepté que nous puissions visiter son château ce matin, en dehors de son ouverture au public et aussi d'avoir bien voulu mettre à notre disposition cette salle où nous nous trouvons cet après-midi.

Merci aussi à M. le curé de nous avoir accueillis dans sa basilique pour la messe et à tous ceux qui nous ont aidés à organiser cette journée.

Il m'incombe maintenant, ainsi qu'à notre trésorier, de vous mettre au courant de la vie de notre association depuis notre assemblée générale de l'an dernier à Sainte-Anne-d'Auray.

Une remarque générale peut-être d'abord. Nous sommes de plus en plus sollicités par des associations ou des personnes privées, pour des demandes de conseils ou d'interventions, auxquelles nous avons à cœur de répondre.

Je dois dire que, si nous pouvons le faire, c'est en grande partie grâce à la présence parmi nous de Léo Goas, notre conseiller technique, auquel je suis d'autant plus à l'aise de rendre hommage qu'il n'est pas des nôtres aujourd'hui, jugeant plus utile d'être sur un chantier.

Sa compétence et son savoir-faire n'ont d'égales que sa disponibilité et sa passion du travail bien fait, ce qui lui vaut l'admiration des professionnels et l'estime des maires et associations avec lesquels nous travaillons, sans compter son désintéressement, car, en tant qu'architecte, il est bénévole comme nous tous, ce qui réduit considérablement le coût des projets de restauration. Il est aussi très apprécié par les Bâtiments de France.

Une autre remarque que notre trésorier reprendra tout à l'heure. Le nombre de nos adhérents continue de diminuer et, si l'article paru sur Breiz Santel dans la revue « Notre Temps » en novembre dernier nous en a procuré une quinzaine, cela ne suffit pas à combler les vides laissés par ceux qui ne sont plus là ou ont oublié de faire part de leur changement d'adresse. A ce sujet, Mme de Serrant, qui a en charge l'envoi des revues, pourrait vous faire part de quelques-uns de ses souhaits.

Si chacun de nos adhérents décidait d'en trouver un nouveau, ce serait très heureux.

Je pense aussi qu'il est bon que nos adhérents sachent que si Breiz Santel s'intéresse à la protection du patrimoine religieux de Bretagne, d'autres associations en France ont aussi, Dieu merci, le souci de conserver et de remettre en état les petits édifices de leur région, oratoires, croix, calvaires et statues.

C'est ainsi que nous sommes en relations avec l'association Notre-Dame-de-la-Source, qui vient de me demander de faire partie de son comité d'honneur et qui a pris l'initiative du concours national « Un patrimoine pour demain » créé par « Le-Pélerin-Magazine » et doté de nombreux prix (1).

Citons aussi « Chapelles et calvaires de l'Anjou », « Les amis des oratoires »,

(1) C'est d'ailleurs à une association bretonne, « Les amis de Trévern » en Finistère, que le prix spécial de cette association a été attribué cette année pour la restauration d'un très beau calvaire du XV^e siècle.

qui ont recensé 12.250 de ces petits édifices en 1991 sur tout le territoire français.

Enfin, nos lecteurs auront lu dans la dernière revue l'article concernant les cérémonies dans les chapelles. Au même moment paraissait dans le diocèse de Quimper un opuscule intitulé « Du bon usage des chapelles », très restrictif quant aux cérémonies du baptême et du mariage.

Dans le bulletin « L'église de Vannes », plusieurs articles, dont l'un fait référence au travail accompli par Breiz Santel, concernaient aussi ces lieux de culte et leur utilisation. Il est à souhaiter que, pour ce qui concerne les cérémonies de baptême et de mariage dans les chapelles, soient recherchées avec le clergé des solutions qui accordent aux associations de sauvegarde des chapelles une attention particulière, en témoignage de reconnaissance du travail accompli pour la restauration et l'entretien de l'édifice concerné.

Et maintenant, des nouvelles de nos chantiers. Cette année, nous ne présenterons pas de diapositives comme l'an dernier, mais ce sont des panneaux, dont certains faisaient partie de l'exposition de notre 40^e anniversaire, qui vous renseigneront sur certaines de nos activités si vous le voulez.

— En Finistère, l'Association de la Chapelle-de-Lochrist en Coray, avec laquelle nous entretenions pourtant de bonnes relations, a cru bon de s'adresser aux Bâtiments de France, ce qui risque d'aboutir à un gel de l'édifice. Nous serions très déçus, car des documents témoignent de nombreuses journées de bénévoles de Breiz Santel occupées au débroussaillage de la chapelle ou à la préparation des fêtes de quartier, puis à la remise en état des murs avec les membres de l'association dans les années 70.

Chapelle Saint-Laurent de Kervignac en Morbihan.
État des travaux en avril 1995.



Et à ce moment nous avons fourni une étude des travaux à réaliser pour couvrir l'édifice avec un devis estimatif de façon à obtenir des subventions.

C'est aussi le même esprit qui a fait dire au même architecte, à propos de Lann-Julitte à Telgruc, que des ruines ne se reconstruisent pas et, que si l'on veut une chapelle, on peut très bien en bâtir une autre à côté !

Et Lann-Julitte continue de se dégrader.

Il reste tout de même un espoir de sauver ce bâtiment. Un dossier complet, comprenant dix plans avec numérotage des pierres et leurs dimensions, réalisé par Léo Goas, n'attend que le réveil des habitants du quartier et la mise en place d'une association pour reprendre les travaux.

A Trébalay en Bannalec, les travaux de restauration continuent. Notre dernière revue en a fait état.

A Spézet, la Fontaine Saint-Éloi, dépendant de la jolie chapelle Notre-Dame du Crann, posait problème. Riche de deux points d'eau, la fontaine source avait été cédée par la commune à un particulier, en échange d'un terrain nécessaire à la création d'un chemin. Après une visite des lieux, nous avons fourni à l'association concernée des documents relatifs au droit de propriété des fontaines. Et, grâce à la ténacité de la présidente et après bien des palabres avec la municipalité, une solution a été trouvée. La fontaine de Saint-Éloi est de nouveau communale et sera bientôt remise en valeur dans son joli cadre de verdure.

Il faudra sans doute attendre les élections municipales pour reprendre les projets de Lauvoy à Hanvec, de Sainte-Barbe à Berrien et de Saint-Corentin à Scrignac.

Rencontré au cours du colloque de Saint-Mathieu en Plougonvelin l'été dernier, M. Rongier, responsable de la petite chapelle Saint-Jean, nous a demandé des conseils pour sa restauration intérieure, l'état extérieur étant satisfaisant, et aussi pour l'aménagement de la fontaine voisine.

En octobre, nous nous rendions sur place. Une rapide évaluation des travaux à réaliser a été faite par Léo Goas et, en janvier dernier, M. Rongier nous écrivait que la municipalité avait inscrit la plupart des travaux sur l'exercice budgétaire en cours et que des bénévoles s'étaient mis au travail sur la fontaine.

— Dans les Côtes-d'Armor, la joie des participants au pardon de Saint-Jean-du-Loch, le 10 juillet dernier, faisait plaisir à voir.

Au bout de douze années d'efforts, la chapelle avait son toit ! bel exemple de partenariat entre la commune, l'Association des amis de Saint-Jean et Breiz Santel !

La chapelle était trop petite pour contenir les assistants au nombre desquels Mme Le Forestier, maire de Saint-Nicolas-du-Pelem, la famille de Quelen, venus en voisins.

Depuis, la vitrail de la baie Sud est en place et on prépare l'intérieur de l'édifice, en vue de sa bénédiction le 16 juillet par Monseigneur Fruchaud, évêque de Saint-Brieuc. La cérémonie, préparée en mairie avec l'Association des amis de Saint-Jean, des élus locaux et de Breiz Santel, devrait être très belle.

Ce sera aussi l'occasion de bénir et d'installer le très beau Christ offert par la famille Delestrier qui le détenait depuis qu'il fut retrouvé dans des décombres, après la guerre de 1870.



Chapelle Saint-Hervé à Plélauff en Côtes-d'Armor en cours de restauration.
Reconstitution du chevet.

Un autre chantier qui tenait à cœur à Breiz Santel est celui de la chapelle Saint-Hervé à Plélauff.

Pour ceux qui l'ignorent, deux rencontres en mairie, proposées par notre association en vue d'une reprise des travaux sur la chapelle, ont été décevantes, si bien que nous n'osions plus croire à une possible restauration de la chapelle.

Et puis, à la fin de l'année dernière, la responsable des Pionniers scouts de France à Fougères nous a demandé un chantier et ce sont vingt jeunes dynamiques qui, du 11 au 19 février, ont réalisé un travail remarquable sous la direction de Léo Goas.

Ils ont retrouvé les pierres dispersées un peu partout, les sont mesurées puis numérotées, de façon, si cela est possible, à les replacer selon le plan établi par notre architecte.

Ils reviendront fin août pour leur camp d'été. Dans le même temps, Léo et un voisin de la chapelle remontaient le mur du chevet.

Si aucun intérêt pour la chapelle ne se manifestait dans le courant de l'été, il ne serait pas raisonnable de vouloir à tout prix la rebâtir. On ferait alors en sorte de la protéger au mieux pour que son existence reste assurée.

Pour la chapelle des Paulines à Tréguier, Léo a fourni à l'association un devis descriptif et estimatif pour la première tranche des travaux, qui concerne la démolition

tion de constructions vétustes et des travaux de maçonnerie pour certaines parties de l'escalier et de la façade. Ce qui va permettre une demande de subvention au Conseil général.

Les travaux avancent sur la chapelle de Saint-Tugdual à Plouagat.

Nous avons reçu du maire, M. Kervarec, de chaleureux remerciements pour l'aide apportée par Breiz Santel, en l'occurrence les conseils précieux de Léo qui, suivis à la lettre, ont permis de sauver les murs de la chapelle.

Même chose à Notre-Dame de Kerdrouallan à Saint-Gildas, où un excellent charpentier met en place la toiture selon les plans de notre architecte.

Nous soutenons toujours les efforts de l'Association de la chapelle Saint-Gilles au Vieux-Marché, qui n'a toujours pas réussi à obtenir que cet édifice soit reconnu propriété communale. Un procès est en cours.

À la suite de l'article sur Breiz Santel par dans « Notre Temps », une lectrice parisienne nous a alerté sur l'état d'une chapelle à Berhet, petite commune de 220 habitants. François Naourès s'est rendu sur place et a rencontré le maire disposé à restaurer la chapelle, mais déjà très engagé financièrement pour son église de Confort, préférant attendre un peu. Cependant, le mois dernier, il a souhaité mettre en place une association pour le sauvetage de la chapelle Sainte-Brigitte. Si bien qu'un projet a pris forme et qu'un nouveau partenariat s'est établi entre la commune, l'association et Breiz Santel.

Nos représentants se sont aussi déplacés à Monterlot, commune voisine de Berhet, et là encore, Breiz Santel va conseiller la restauration.

Une toute récente intervention, encore dans les Côtes-d'Armor, à Trébrivan, à la suite d'articles parus dans la presse. Merci au Frère Daniélou de nous les avoir communiqués. Il s'agissait d'une chapelle Sainte-Anne qu'il était question de démolir parce qu'elle gênait l'aménagement du centre-bourg.

Le panneau qui lui est consacré est éloquent. Comment a-t-on pu vouloir détruire cette ravissante chapelle ?

Rencontrés sur les lieux, le maire et les membres présents de l'association de défense du patrimoine local nous ont dit leurs regrets de ne pas nous avoir connus plus tôt, l'étude préliminaire aux travaux à effectuer leur ayant coûté 10.000 francs.

Il semble que des artisans sérieux pourraient réaliser les travaux nécessaires à la remise en état de la chapelle, le suivi étant assuré par Breiz Santel.

— Dans le Morbihan, les travaux à Notre-Dame-de-Gornevec en Plumergat ont beaucoup progressé tout au long de l'année.

Après avoir consolidé le mur gauche de l'arc central, avec l'approbation des Bâtiments de France (l'édifice est inscrit, rappelons-le) nous avons entrepris la reconstitution de l'arc central lui-même et celle du clocheton, si bien que, le 27 août, jour du pardon, les participants à la fête ont pu constater l'avancement des travaux jugé trop lent jusque là à leurs yeux.

Les subventions promises par la DRAC et par le Conseil général du Morbihan sont en partie arrivées. Une autre demande a été faite, à ces deux organismes, pour le projet suivant, que le plan qui accompagne les panneaux sur Gornevec vous montrera, la restauration de la très belle baie du chevet dont, par chance, il existait une photographie ancienne.



Chapelle Notre-Dame de Gornevec à Plumergat en Morbihan.
Le clocher et la partie Sud sont terminés.

Pour ce chantier, Breiz Santel, maître d'œuvre et maître d'ouvrage, travaille en partenariat avec la mairie et l'Association des amis de Gornevec et jouit de l'appui réconfortant du maire de Plumergat, M. Jehanno, et du recteur de Sainte-Anne-d'Auray, paroisse dont dépend le village de Gornevec.

A Kervignac, la chapelle Saint-Laurent, entièrement rasée pour raison d'insécurité, non seulement est sortie de terre, mais elle a déjà sa porte principale, la fenêtre du chevet et celle du pignon Sud.

Chaque samedi, aidés par Léo, des bénévoles de l'association, qui ont appris la maçonnerie, remontent les murs, la commune fournissant les matériaux nécessaires.

Nul doute qu'à ce rythme la chapelle aura rapidement une fière allure.

La chapelle des Sept-Saints à Erdeven. La dernière revue a longuement parlé de cette chapelle au toit en béton, mais qui a vu il y a une quarantaine d'années de nombreux pèlerins venir rendre hommage aux Sept-Saints fondateurs, faute de pouvoir accomplir le « Tro Breiz ».

Une réunion en mairie en août dernier a permis de faire se rencontrer le maire, M. Rolando, et M. le recteur, l'abbé Lorho, quelques personnes intéressées par une restauration de la chapelle et Breiz Santel.

Après une visite sur le site, la décision est prise de créer une association qui a été mise en place en décembre.

Un défrichement des abords de la chapelle a déjà été fait et Léo suivra les travaux de démolition qu'il a préconisés, dès que la décision sera prise de les commencer.

Un pardon est aussi programmé pour cet été.

Une chapelle en piteux état au Guilhouit nous a été signalée, de même qu'un calvaire à Saint-Rivalain. Un de nos administrateurs, Gérard Breurec, va s'en occuper.

Un autre calvaire, à Ténuel en Baud celui-là, est par terre, renversé par une voiture.

Le maire et les Bâtiments de France voudraient le déplacer. Mais les habitants du village voisin tiennent à leur calvaire, Breiz Santel aussi, puisqu'il a déjà été remis en état il y a quelques années, avec l'aide entre autres d'Éric Bonnet. Affaire à suivre. Il figure sur le panneau représentant les calvaires restaurés par Breiz Santel.

Enfin, l'Association de la chapelle de Kergroix en Carnac, le premier chantier de Breiz Santel, vient de nous demander de dessiner un clocher qui remplacera celui en béton qui est en place actuellement.

— Nous arrivons à l'Ille-et-Vilaine, où nous n'avions aucun projet cette année, et à la Loire-Atlantique, où l'Association Saint-Armel de Fégréac, à laquelle Breiz Santel a accordé un prix en 1993, continue son remarquable travail de restauration. M. Polo, responsable de ce département est au courant des derniers travaux et va nous en parler.

Pour terminer le compte-rendu de nos activités, j'en arrive à notre chantier de bénévoles de l'abbaye de Bon-Repos que nous mettons en place tous les étés depuis dix ans maintenant. Nous avons eu le plaisir l'an dernier de montrer à M. Toubon, ministre de la culture, un des travaux réalisés par nos jeunes, la mise à jour d'une canalisation d'évacuation des eaux usées longeant le mur extérieur de l'abbaye, d'une profondeur de quatre-vingt centimètres et d'une longueur d'une vingtaine de mètres.

Breiz Santel a soutenu, dès le début, la restauration de Bon-Repos et a participé aux premiers travaux de remise en état de la maçonnerie, comme vous pourrez le constater sur les panneaux.

Pour encadrer les jeunes bénévoles, Breiz Santel engagera encore cette année un responsable chargé de l'intendance et de l'animation du chantier.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

BILAN DE L'EXERCICE
du 1^{er} au 31 décembre 1994

RECETTES

Cotisations	30 960,00
Abonnements à la revue ...	13 140,00
Dons de particuliers	32 325,00
Subventions	
de collectivités	85 690,00
Loyers et remboursements	
charges	12 680,00
Divers	960,00
Remboursements bénévoles	
(chantier jeunes	
à Bon-Repos)	5 760,00
Revenus des	
valeurs mobilières	16 915,00
Total	197 852,00

DÉPENSES

Salaires	39 539,00
Charges sociales	32 512,00
Déplacements,	
représentation	25 596,00
Frais P.T.T.	3 836,00
Frais de bureau,	
papeterie, photos	4 043,00
Assurances, impôts	12 260,00
Impression et	
envoi de la revue	29 758,00
Hébergement	
des bénévoles	
à Bon-Repos)	28 006,00
Divers	7 972,00
Total, sauf mémoire ..	183 522,00

BALANCE

Les recettes	197 852,00
Les dépenses	183 522,00
Balance	14 380,00

Il en résulte un excédent de recette
de 14 380,00 francs.

ÉTAT DES SUBVENTIONS
en 1994

Département	
du Morbihan	20 000,00
Commune	
de Locmiquélic	100,00
Commune de Guidel	600,00
Commune de Plouagat	1 000,00
Département	
des Côtes-d'Armor	11 930,00
Commune	
de Saint-Nolff	500,00
Commune de Loudéac	500,00
Commune	
de Larmor-Plage	1 060,00
Département	
du Finistère	10 000,00
Conseil régional	
de Bretagne	40 000,00
Total	197 852,00

Subventions spéciales

Ministère de la Culture	40 000,00
DRAC du département	
du Morbihan	12 805,00

Recettes exceptionnelles

Prix de vente de	
l'immeuble de Rennes ...	350 000,00
Legs de la succession	
de Mme Le Guerhier	18 195,00

Versements de notre association

Chapelle	
Saint-Jean-du-Loch	69 603,00
Chapelle de Gornevec	101 084,00
Chapelle Sainte-Anne	
de Minihy-sur-Rance	8 000,00

BUDGET PRÉVISIONNEL pour l'année 1994-1995

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	30 000,00	Salaires	56 000,00
Abonnements à la revue ...	14 000,00	Charges sociales	45 000,00
Dons des adhérents	30 000,00	Frais de bureau	3 000,00
Subventions prévues	100 000,00	Déplacements	30 000,00
Divers	3 000,00	Frais P.T.T.	7 000,00
Remboursements		Hébergement bénévoles ...	25 000,00
bénévoles	5 000,00	Impression de la revue	30 000,00
Revenus des valeurs	20 000,00	Divers	2 000,00
		Assurances, impôts	4 000,00
Total	202 000,00	Total	202 000,00

OBSERVATIONS SUR LE BILAN FINANCIER

Après cette nomenclature de chiffres assez aride, parfois même indigeste, je souhaiterais vous soumettre quelques observations qui me semblent indispensables pour vous permettre de mieux saisir la vie financière de notre association.

Les recettes : En ce qui concerne les cotisations et les abonnements, l'année dernière au cours de notre assemblée générale je vous signalais que leur montant était en nette régression par rapport à l'année précédente (environ 30 %), malheureusement la courbe a continué à s'infléchir puisque la chute, par rapport à 1993, est de l'ordre de 20 %.

Le nombre d'adhérents ayant cotisé en 1994 atteint à peine 450, alors que l'an dernier on notait 550 cotisants.

Par contre, ce qui peut nous réconforter, c'est le montant des dons versés par nos adhérents, il était de 25 764 francs en 1993 et est passé à 32 325 francs en 1994, soit 25 % de mieux.

En conséquence, si l'on globalise ces trois postes (cotisations, abonnements et dons), on enregistre une augmentation de 8 % de recettes.

Pour mémoire, je vous rappelle qu'au budget que je vous ai proposé l'année dernière, j'avais inscrit en recettes pour ces trois postes le somme de 74 000 francs et nous avons atteint 76 425 francs.

Les subventions : J'avais prévu 100 000 francs au budget, nous avons obtenu 85 690 francs, contre 94 950 francs en 1993 ; là aussi on note un léger tassement, mais 1993 étant l'année du 40^e anniversaire, nous avons sans doute obtenu des subventions spéciales.

Permettez-moi de remercier au passage nos fidèles donateurs, notamment le Conseil régional de Bretagne, les Conseils généraux du Morbihan, des Côtes-d'Armor et du Finistère, ainsi que les municipalités de Plumergat, Larmor-Plage, Guidel, Loudéac, Saint-Nolff, Locmiquélic qui sont toujours

très fidèles et sont pour nous un encouragement à poursuivre notre tâche.

Au cours de l'année nous avons également encaissé le reliquat des loyers de notre immeuble de Rennes, et ce pour la dernière fois, puisqu'il a été vendu le 14 juillet dernier pour le prix de 350 000 francs. L'acquéreur nous a également remboursé sa quote-part d'impôts fonciers.

Dans les recettes exceptionnelles, nous avons également la somme de 18 000 francs qui représente le montant du legs provenant de la succession de Mme Le Guerhier de Pontivy.

Enfin, nous avons des valeurs en portefeuille et le prix de la vente de l'immeuble de Rennes a été placé, partie en valeurs mobilières et le surplus sur un livret au Crédit Agricole ; le revenu de ceux-ci, encaissé en 1994, s'est élevé à 16 915 francs.

Les dépenses : D'abord les salaires. Comme je vous l'indiquais l'an dernier, ce poste a sensiblement augmenté puisque nous avons dû embaucher deux manœuvres en début d'année pour travailler avec notre ami Léo Goas ; Léo lui-même a travaillé plusieurs mois seul, tantôt à Saint-Jean-du-Loch et plus particulièrement sur la chapelle de Gornevec où il a reconstitué le clocheton entre autres.

Ces salaires ont entraîné également une augmentation sensible des charges sociales.

J'avais prévu au budget la somme de 100 000 francs et nous nous en tirons avec 72 000 francs.

Les frais de déplacements : En accord avec notre présidente, nous avons poursuivi la même politique mise en place l'année dernière, à savoir de regrouper nos déplacements dans la

mesure du possible afin de limiter les kilométrages, ce qui nous a permis de faire une économie de 12 %.

Le montant des frais d'impression et d'envoi de la revue sont loin d'être couverts par le montant des abonnements qui couvrent à peine 45 % du coût. Encore une fois, heureusement que nous avons de généreux adhérents ; je tiens à les féliciter et à les remercier.

Un autre poste nous coûte cher, il s'agit du chantier jeunes que nous organisons chaque été à l'abbaye de Bon-Repos. La dépense totale pour son organisation l'été dernier s'est élevée à 28 000 francs alors que nous n'avions inscrit au budget que 15 000 francs. Cette sensible augmentation résulte du fait qu'il nous a fallu engager un animateur rémunéré. Sur cette somme, la participation financière des jeunes s'est élevée à 5 700 francs, d'où un déficit de plus de 22 000 francs.

Heureusement que M. le Ministre de la Culture nous a octroyé une subvention spéciale de 40 000 francs, et ce grâce à l'intervention de notre ami Maurice Le Gallic et de M. Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, que je tiens également à remercier publiquement. Mais il s'agit là d'une subvention exceptionnelle ; nous étions quelque peu inquiets sur la poursuite de ce chantier, mais la Providence nous envoie un jeune plein de dynamisme, il s'agit de Guillaume Malherbe que nous avons le plaisir d'avoir parmi nous ce soir et qui accepte de prendre la responsabilité du chantier durant tout l'été, aussi, au nom de l'association, je lui dis un grand merci.

En terminant mon propos, permettez-moi, au nom du Conseil d'administration de notre association, de vous

adresser nos plus vifs remerciements, à vous qui êtes les fidèles adhérents, c'est grâce à votre aide que Breiz Santel peut poursuivre la réalisation de son objectif à travers la Bretagne.

Le trésorier,
Pierre LE GROGNEC.

Le rapport moral et le rapport financier ont été acceptés à l'unanimité, de même que la proposition de reconduire le bureau :

Présidente, Marie-Aimée Bernard ;

Vice-présidents, Michel Duval,

Marc Polo ;

Trésorier, Pierre Le Grogneq ;

Trésorier-adjoint, Micheline de Serrant ;

Secrétaire, Marie-Madeleine Martinie.

Le siège de Jacqueline de Boisfleury, démissionnaire, restant vacant.

COURRIER DES LECTEURS

De nombreux adhérents, en renouvelant leur adhésion à Breiz Santel, nous ont manifesté leur attachement et témoigné de leur intérêt pour le patrimoine religieux de notre Bretagne.

Voici quelques extraits de cette correspondance.

Paule CLOQUIN, de Rennes.

« Quelle joie de voir la chapelle Saint-Jean-du-Loch, sur le bulletin d'automne, retrouver son toit ! Alors que je l'ai connue enfoncée sous le lierre, cachée par les arbres, lors de son premier chantier. »

O. DE SAINT-MAUR.

« J'admire votre travail. C'est personnellement en assistant à une belle messe dans une très belle chapelle fraîchement rénovée et accueillante que j'ai décidé de reprendre la pratique religieuse après quinze ans d'absence. »

Y. SAUVET, vice-présidente du Conseil général.

« Merci à vous, à toute l'équipe pour la qualité de sauvetage de notre patrimoine breton. »

Professeur Henri SAHEL, Paris.

« Vous renouvelle son admiration pour l'action difficile et ingrate que vous menez dans le bénévolat. »

Mme Th. CHALUMEAU, Paris.

« Merci et bravo pour tout ce que vous faites. »

Mme GRATON-DARTOIS, Nantes.

« Mes compliments pour votre belle œuvre. »

au pays malouin

L'Association de sauvegarde des chapelles du pays malouin, créée il y a dix ans et adhérente de Breiz Santel, peut être fière des résultats que son dynamisme et son amour des chapelles ont obtenus.

Après avoir participé à la réfection de la toiture de Notre-Dame des Flots à Rothéneuf, emportée par la tempête en 1987, c'est à la réhabilitation de la chapelle Saint-Jean-Baptiste au Désert que l'association a apporté son concours en 1991.

Et, l'an dernier, nous écrit Louis Portier, son président, en collaboration avec la ville de Saint-Malo, une association malouine et la Fondation Langlois, des travaux ont été réalisés sur la chapelle Saint-Michel des Sablons, « cette chapelle où Jacques Cartier est venu prier avant son premier voyage ».

Enfin, Louis Portier fait aussi mention d'une croix offerte à la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet « où existait au XII^e siècle un prieuré puis, plus tard, une chapelle dédiée à Saint-David ».

Un circuit des chapelles est proposé chaque mardi pendant l'été aux visiteurs de la région. Le succès qu'il rencontre est une preuve de l'intérêt qu'il présente.

La nouvelle croix
à Saint-Père-Marc-en-Poulet en Ille-et-Vilaine.



Les prix décernés

par Breiz Santel en 1994

★ **Prix Gérard Verdeau**

Le calvaire de Sainte-Reine
à Beignon, en Morbihan.

Prix Gérard Verdeau, de 5 000 francs, attribué à l'Association pour la restauration du calvaire de Sainte-Reine à Beignon dans le Morbihan.

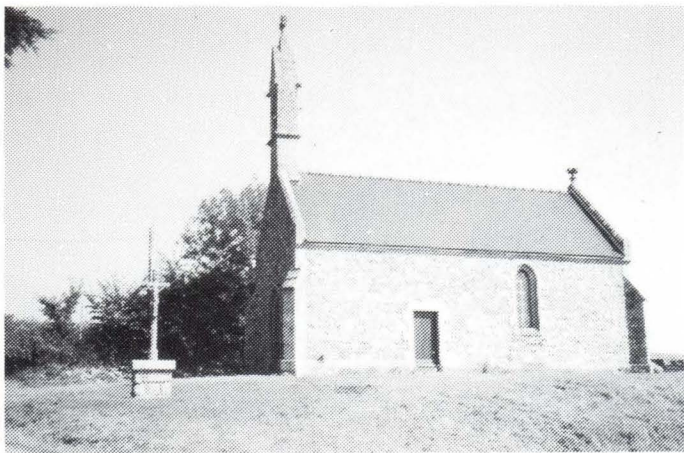
Prix Éric Bonnet, de 3 000 francs, à l'Association Saint-Laurent de Plouguél, en Côtes-d'Armor, pour la restauration de la chapelle et de son calvaire.

Prix Claude Dervenn, de 2 000 francs chacun, ont été accordés.

Le premier à M. Bourgeois pour le calvaire du Rusquec dans le Finistère.

Le second à l'Association nature et patrimoine de Querrien, en Finistère, pour la restauration d'une croix de carrefour datant de 1543.





★ ***Prix Eric Bonnet***

La chapelle Saint-Laurent et son calvaire
à Plouguïel, en Côtes-d'Armor

★ ***Prix Claude Dervenn***

- Remise du prix à M. Bourgeois
pour le calvaire de Rusquec dans le Morbihan.
- Pour la restauration d'une croix à Querrien, en Finistère.





visitation

*Mon Dieu ! c'est sans savoir pourquoi,
Mais je suis entrée à l'église...
Le portail était devant moi
Avec son regard d'ombre grise,*

*Et parmi toutes les maisons
De la ville morne et hideuse,
La grande oasis d'oraisons
M'a semblé plus lumineuse.*

*J'y viens chercher je ne sais quoi :
Un peu de rêve ?.. ou de musique ?..
Le portail était devant moi,
Et la rue a trop de boutiques...*

*Je viens chercher je ne sais qui :
Mon pays ?.. le printemps ?.. mon âme ?..
Ou, simplement, je viens ici,
Pour parler avec cette femme,*

*Notre-Dame aux longs voiles blancs,
Qui porte son enfant de pierre,
Et trône depuis mille ans,
Dans la royauté d'être mère :*

*Elle a connu, bien avant moi,
L'espoir fécond qui divinise...
Et c'est, peut-être, au fond, pourquoi
Je viens d'entrer dans cette église.*

Marie-Paule SALONNE.

« Le Fruit de nos Entrailles ». Merveilleux recueil de « L'éternel cantique de la femme, fiancée, épouse et mère », illustré par Louise Salonne, sœur de la poétesse de Plancoët.

HALTE AU PILLAGE DE NOS CHAPELLES BRETONNES

Décidément tout fout le camp. Notre patrimoine religieux n'y échappe pas. Tout se vend, tout s'achète, tout se marchande, y compris notre art sacré, notre statuaire, nos objets de culte, nos vêtements liturgiques... Pour en être convaincu, il vous suffisait d'assister à la toute dernière vente aux enchères publiques de Pontivy, celle du samedi 22 avril 1995, où ont été dispersés au feu des enchères notre patrimoine culturel et cultuel, je veux dire peut-être ce qu'il y a de plus cher à nos cœurs de Bretons. Du mobilier de sacristie du XVIII^e, des éléments de rétable en bois polychrome des XVII^e et XVIII^e, des anges sublimes en bois polychrome du XIX^e, des tableaux, une chasuble en fil d'or, un calice en argent massif du XIX^e, ainsi que d'autres objets admirables...

Quand se décidera-t-on enfin à faire cesser ce pillage organisé et systématique, avec parfois hélas la bénédiction de membres du clergé ou de communautés religieuses déboussolés ?

Sachez, messieurs les vendeurs, que ce que vous bradez ainsi n'est pas vôtre. Il s'agit en l'occurrence de « notre » patrimoine, ce que nous ont laissé la foi de nos Pères. Tout ceci est à nous, et nous le revendiquons...

Pour faire arrêt à ce pillage de notre art sacré, je suggérerais qu'un musée de l'art religieux breton soit enfin créé, dans la ville sainte de la Bretagne qu'est Sainte-Anne-d'Auray. Là seraient conservés, exposés et admirés, j'en suis persuadé, l'art religieux breton, le mobilier d'église, la statuaire, les objets de culte, les vêtements liturgiques, les bannières, les reliquaires, les peintures, les ex-votos, etc.

Décidons de la réalisation de cet édifice pour 1996, année de la visite du Pape Jean-Paul II à Sainte-Anne-d'Auray. Et sauvons enfin ce qui peut encore être sauvé...

Michel DRÉAN.

La chapelle Saint-Tugen

Il y a des basiliques en Cornouaille, elles sont de pierre ou d'autres matières, telles de grandes reines jamais mortes, seulement en deuil du temps qui justement passe. La chapelle de Saint-Tugen est l'un de ces édifices dont il faudra réparer les empreintes de ce temps qui jamais ne s'arrête.

Depuis le mois de janvier 1993, des entreprises travaillent à la restauration de notre belle chapelle. Ils mettent tout leur savoir-faire et, en plus, tout leur cœur. Saluons d'abord les charpentiers de M. Georges Le Berre, entreprise familiale installée à Sizun. Que de prouesses pour reprendre les sablières, les entrées, les pendentifs, les cercles et les lambris ! Ces travaux ont pris beaucoup de retard. La cause ? La mise au jour de fermes et sablières vermoulues. Les deux endroits où sont apparues les difficultés : le chœur de la nef centrale et le transept Nord. Toute la voûte devait être en place pour le 15 décembre 1994.

Une partie des vitraux a fait l'objet des soins attentifs du maître verrier, M. Le Bihan. Celui donnant au Sud et ceux situés de chaque côté du rétable du rosaire ont été refaits. Celui de la nef centrale a été légèrement opalisé. L'équipe de maçons a repris le dallage existant et termine le bas de la tour. A l'extérieur, ils ont drainé les parties Est et Sud et remis en place un nouveau contrefort auprès de la porte Nord.

Les décorateurs de M. Angelescu ont fait un travail de fourmis. Ils ont retrouvé

les peintures murales ou, du moins, ce qui subsiste encore. Certains tableaux pourront, peut-être, être restaurés et montrer leur beauté d'antan. Ce chantier est sous l'autorité du maître d'œuvre M. Le Fèvre, architecte en chef des Bâtiments de France. Nous le remercions pour son talent évidemment, mais surtout pour sa grande collaboration. Il est une question que chacun se pose, combien coûtent les travaux ? La part communale est de dix pour cent, soit 370 000 francs. Cette somme, très importante pour Primelin, a été répartie sur dix années. Les frais financiers (intérêts d'emprunt) sont pris en charge par l'Association de sauvegarde du patrimoine religieux de Primelin.

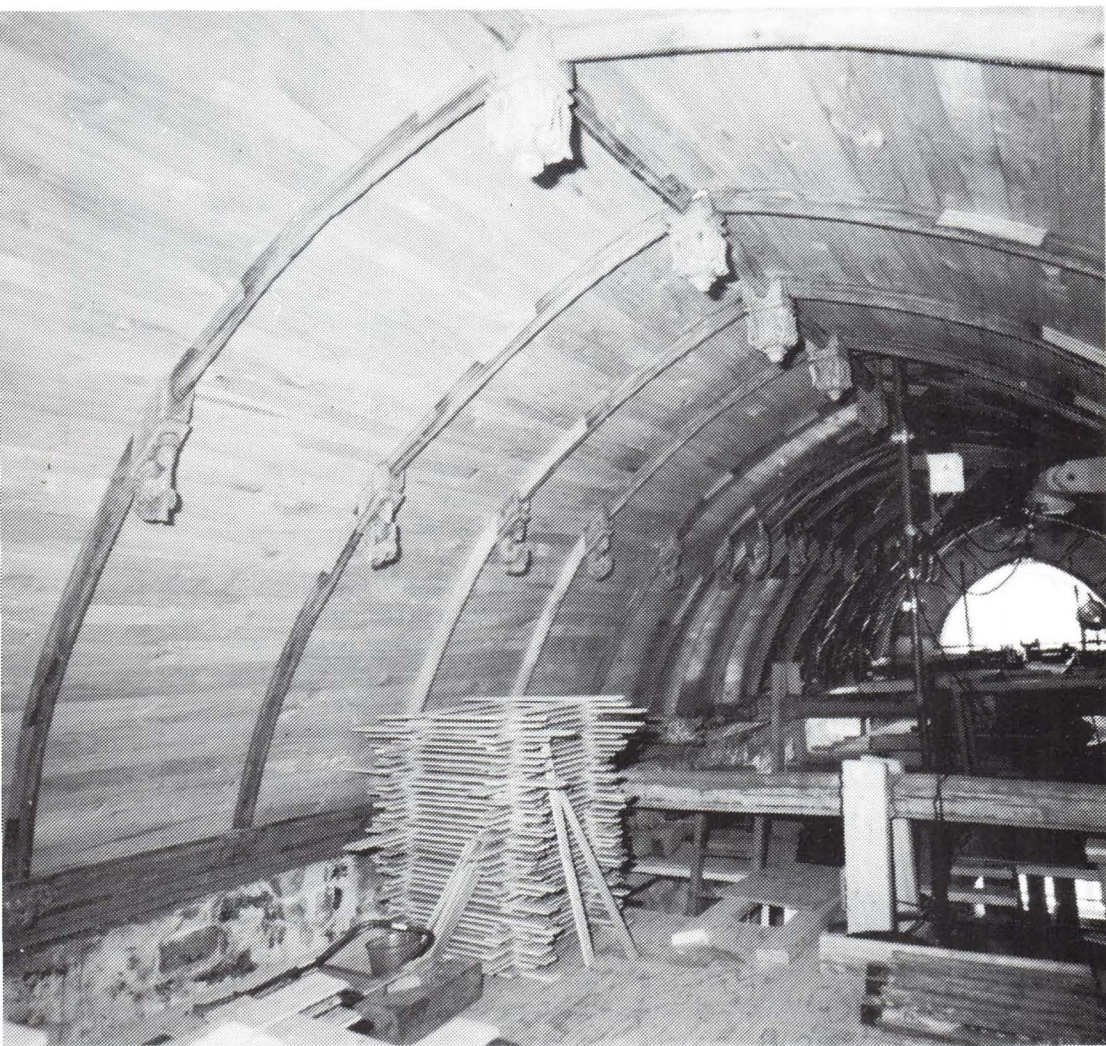
Qu'il me soit permis de les remercier, au nom de la commune, pour le temps consacré à accueillir les visiteurs du monde entier et qui, le moment venu, se feront une joie de recevoir dans cet édifice tous ceux et celles qui souhaiteront voir le travail accompli. Pour clore mon petit exposé sur Saint-Tugen, je livre à votre réflexion cette phrase du vénérable Michel Le Nobletz : « C'est plus et mieux de restaurer une église que de l'édifier, parce qu'il y avait liberté de construire et qu'il y a nécessité de réparer : sous peine de honte pour les habitants ; sous peine d'ingratitude ».

Bravo messieurs les Compagnons !

Jean LE BORGNE.

A PRIMELIN EN FINISTÈRE

Chapelle Saint-Tugen en Primelin dans le Finistère.
La voûte de la nef centrale en cours de réfection.



Une date à retenir

SAMEDI 15 JUILLET

LA GRANDE TROMÉNIE DE BREIZ SANTEL

Le samedi 15 juillet, Breiz Santel donne rendez-vous à tous ceux qui souhaitent faire ensemble la Grande Troménie.

Rappelons que ce pèlerinage n'a lieu que tous les six ans. Son parcours de 12 kilomètres est le même depuis plusieurs siècles ainsi que son déroulement : mêmes prières, mêmes cantiques, mêmes arrêts pour une lecture d'évangile.

Presque tout le circuit se fait dans de petits chemins jalonnés des quarante-quatre petites niches qui abritent toujours les statues des mêmes saints.

La procession quittera Locronan à 8 h 30. Se trouver pour cette heure devant le Pénity.

Nous serons accompagnés de deux anciens membres actifs de Breiz Santel : Benoît Vialaneix, de la communauté de Lann-Anna, et de Dominique de Lafforest, de la Fraternité de Jésus.

Le retour est prévu pour 12 h 30.

Messe à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle célébrée par l'abbé Jean Guéguen, enfant du pays et actuellement recteur de Pouldergat.

Ceux qui voudront se retrouver avec leur pique-nique pourront se rendre à Ty-Jos, près de la poste, où une salle nous sera réservée. Possibilité de s'y procurer boissons et café.

Il sera prévu une navette de voitures pour conduire à la montagne ceux qui ne désireraient pas monter à pied.

Ne pas oublier de se munir de monnaie pour les offrandes sur le parcours.

P.S. — Un jeu scénique, « Vie et mort de Monsieur Saint-Renan », sera donné le samedi soir, sous le porche de l'église, à la tombée de la nuit.

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1995

SORTIE-PROMENADE DE BREIZ SANTEL

Départ de Lorient à 7 h 45 précises à l'ancienne gare routière, avenue Franchet-d'Espérey.

Arrêt à Quimper à 8 h 45, parking Leclerc, sortie du Parc des expositions.

— Chapelle Saint-Tugen à Primelin (saint guérisseur dit « le saint à la clef »). Préexistence d'un temple gaulois. Sanctuaire du XVI^e siècle ;

— Messe paroissiale à 10 heures à la chapelle. Visite commentée par l'association locale ;

— Chapelle Saint-They, à la Pointe du Van. Un chemin au milieu d'une lande mène au sanctuaire, située à 360 mètres au-dessus du niveau de la mer. Visite par l'association locale ;

— Déjeuner à 13 heures au restaurant « La Crémaillère » au bourg de Confort.

L'après-midi :

— Le calvaire de Confort, fin du XVI^e siècle. Haut de 4 mètres. Il comporte les statues des apôtres au nombre de 13 (saint Paul étant présent) ;

— L'église de Confort. Très bel ensemble du XV^e siècle, remarquable par ses sculptures, ses sablières, ses vitraux, sa roue à carillon.

Visites commentées par M. le recteur de Meilars ;

— Chapelle Saint-Vendal, en Pouldavid, dédiée à saint Gwenaël, vient de fêter ses 400 ans.

Fontaine de dévotion dont l'eau est réputée guérir des maladies qui empêchent la marche. Visite avec le président de l'association ;

— Chapelle Sainte-Marie du Ménez-Hom, arc de triomphe, calvaire à trois socles, clocher superbe. A l'intérieur, beaux rétables, plafond remarquable, superbes sablières ;

— Chapelle de Lann-Julitte, actuellement en ruines. Projet de restauration ;

— Retour à Quimper vers 19 heures.

Prix de la journée : 170 francs
à régler avant le 25 août avec l'inscription
à Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage.

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions et le renouvellement des cotisations pour 1995

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 100 francs.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 150 francs.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 1995.

en qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____

par chèque à l'ordre de **Breiz Santel**.

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.



Basilique Notre-Dame du Roncier
à Josselin dans le Morbihan.